



L'Identité Numérique

La clé qui sécurise et simplifie vos démarches en ligne.

L'identité numérique est une preuve d'identité et un mode de connexion universel.

Depuis le 1er janvier 2023, vous devez créer votre identité numérique la Poste pour financer votre formation avec votre Compte Personnel de Formation (CPF) ou Pôle Emploi.

Attention : vous devez créer votre identité numérique la Poste même si vous avez déjà accès à votre Compte Personnel de Formation (CPF) avec votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe (il s'agit d'une sécurité supplémentaire).

Pour créer votre identité numérique la Poste, rendez-vous dans un bureau de poste muni de votre pièce d'identité, ou rendez-vous directement sur le site internet :
<https://lidentitenumérique.laposte.fr>

Vous devez disposer d'un smartphone pour télécharger l'application L'identité numérique sur votre téléphone portable.